

Vous connoissez par Vous-mêmes ses talens, sa sagesse & son zèle pour nôtre service & pour le maintien de la bonne intelligence qui subsiste entre Nous & vôtre République, à laquelle nous serons très-disposés à donner de nouvelles preuves de notre estime particulière & de nôtre sincère affection. Sur ce, Nous prions Dieu, qu'il Vous ait, Très-Chers Grands Amis Alliés & Confédérés, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Fontainebleau le 24. Octobre 1751. Votre Bon Ami Allié & Confédéré, Signé, LOUIS. Et plus bas, BARBERYE.

Sur quoi les Etats Généraux ont fait à la Lettre de Sa Maj. Très-Chrétienne, une réponse, où ils expriment leur satisfaction du Ministère que le Marquis de Saint Contest a exercé auprès d'eux; le gratifiant par leur Résolution, d'une médaille & d'une chaîne d'or de la valeur de six mille florins, outre un de six cens pour son Secrétaire.

IV. On s'applaudit dans les Provinces de l'Union de deux nouvelles Chaussées qu'on assure devoir être construire l'une de Liège à Givet, sur la frontière du Hainaut-François, & l'autre qui conduira par Viset à Aix la-Chapelle; ce qui seroit assez favorable pour le commerce des Sujets de la République, qui retireroient aussi de l'avantage d'un Canal que l'on doit creuser pour la communication par Hasselt & Hamont sur Bois-le Duc.

Les Lettres de la Mairie de ce dernier endroit marquent, que plusieurs détachemens ont été commandés pour dissiper une bande de voleurs qui y infeste tout le Plat-Pays, & qui commet de grands excès envers les habitans: Que cette bande est d'environ 60 personnes; & que les brigands dont elle est composée ont pour Chef un déserteur